

TARIFS des TRANSACTIONS

à partir du 1er juillet 2024

MANDAT EXCLUSIF d'immeubles anciens et neufs*

Jusqu'à 100 000 € -----	Forfait 9 000 € TTC
De 100 001 à 200 000 € -----	Forfait 12 000 € TTC
De 200 001 à 350 000 € -----	4 % TTC
À partir de 350 001 € -----	3,5 % TTC

MANDAT SIMPLE d'immeubles anciens et neufs*

Jusqu'à 100 000 € -----	Forfait 10 000 € TTC
De 100 001 à 200 000 € -----	Forfait 13 000 € TTC
De 200 001 à 350 000 € -----	5,5 % TTC
À partir de 350 001 € -----	5 % TTC

MANDAT DE RECHERCHE SIMPLE d'immeubles anciens*

Jusqu'à 350 000 € -----	Forfait 12 000 € TTC
À partir de 350 001 € -----	5 % TTC

OPERATION DE PROMOTION, REHABILITATION, TERRAINS

Commercialisation d'opérations immobilières avec assistance ----- Nous consulter
en maîtrise d'œuvre suivant prestations apportées

*Honoraires à la charge de l'acquéreur ou du vendeur.

Pourcentage appliqué sur le prix de vente global.